

6.2.6. GRUE

Une **grue** est un appareil de levage et de manutention réservé aux lourdes charges. Cet engin de levage est construit de manière différente selon son utilisation.

Grue sur porteur ou camion-grue: A flèche télescopique, (qui s'allonge et se rétracte). Un cylindre hydraulique (appelé vérin) permet de monter et descendre la flèche. Un autre vérin, ou vérin à plusieurs chambres assure le mouvement de télescopage. la rétractation peut se faire par vérin ou câbles. Ce type d'appareil est prêt rapidement à travailler dès l'arrivée sur le chantier.

6.2.6.3. FIXATION

6.2.6.3.1. Défaut notable de fixation | S |

L'une au moins des fixations ne remplit plus son office y compris le verrouillage des pieds de stabilisateurs.

6.2.6.3.2. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation de la grue ne rentrant pas dans le cadre du point 6.2.6.3.1.

6.2.6.4. DIVERS

6.2.6.4.1. Fuite vérin | O |

Observation à mentionner en cas de présence d'huile au niveau du ou des vérins de la grue.

6.2.6.4.2. Fuite pompe hydraulique | O |

Observation à mentionner en cas de présence d'huile au niveau de la pompe de la génération hydraulique de la grue.

